



BUDGET 2012

Département des Finances, de la Justice et de la Police

Delémont, octobre 2011

Embargo jusqu'au mercredi 5 octobre 2011 à 12h00

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

EMBARGO MERCREDI 5 OCTOBRE 2011 – 12H00

Delémont, le 5 octobre 2011

Communiqué de presse

Plan financier 2012-2016 et budget 2012 : équilibre et amélioration dans la durée

Le Canton du Jura préserve ses perspectives financières en dépit d'un contexte incertain. Les prévisions pour les cinq ans à venir, présentées mercredi, font apparaître des résultats globalement équilibrés pour un volume d'investissements s'inscrivant toujours à un haut niveau. Tant le budget 2012 que le plan financier 2012-16 satisfont aux conditions du mécanisme constitutionnel de frein à l'endettement : maintien d'une dette soutenable grâce à un degré d'autofinancement supérieur à 80%.

La maîtrise des charges reste l'objectif, malgré le contexte international général. Du côté des charges, l'Etat doit faire face à d'importants reports pour plus de 14 mios de francs (financement des soins, des hôpitaux, tutelles, asile, transports, code de procédure pénale, etc.). Pour les produits, l'an prochain, il convient de prévoir une réduction de 60% de la participation au bénéfice de la BNS (8,9 mios) et une baisse de la progression des recettes fédérales émanant de la péréquation financière (RPT). Sans ces éléments, le budget et les perspectives présenteraient un solde positif. Comme annoncé début septembre, le Gouvernement examinera en permanence les objectifs et les échéances de son Programme de législature à la lumière de l'évolution financière actuelle tant internationale que cantonale.

Le résultat 2012 n'aurait pas pu être atteint sans la concrétisation et la finalisation largement conforme aux prévisions des 51 mesures d'assainissement et sans un effort particulièrement important en termes d'arbitrages. Le Gouvernement a utilisé toute la marge de manœuvre à disposition. Ainsi, les unités et particulièrement les partenaires de l'Etat ont contribué largement à l'effort fourni tout en maintenant le niveau et la qualité des prestations.

Le plan financier prévoit, entre 2012 et 2016, un excédent de revenus cumulés de 8 millions de francs avec une utilisation de la provision conjoncturelle de 4,4 millions en 2014.

Les projets d'investissement pour les cinq prochaines années se montent à 803,3 millions de francs. L'achèvement de l'autoroute et l'allongement de la période de la législature modifient les comparaisons (836,0 millions pour la précédente période 2008-11). L'effort d'investissement cantonal (net) ne faiblit pas puisqu'il passe à 46,6 millions en moyenne annuelle au lieu de 46,1 millions lors de la précédente période. Malgré cette augmentation, le degré d'autofinancement reste supérieur à 80% (83,7%), limite constitutionnelle fixée par le mécanisme de frein à l'endettement. L'Etat devra combler les insuffisances de financement, oscillant entre 4 et 10

millions par année, par le recours à l'emprunt. La dette va donc augmenter à nouveau mais de manière soutenable, c'est-à-dire que son poids sera stable par rapport aux recettes fiscales (entre 91,4% et 94,6% sur la période) et au revenu cantonal (entre 8,4 % et 8,7 %). Elle passera de 245,0 millions à fin 2011 à 283,0 millions à fin 2016. La fortune nette inscrite au bilan de l'Etat est stable sur l'ensemble de la période à un peu plus de 220 millions de francs.

Le plan financier reste un exercice de prévisions qui inclut une part d'incertitude. Les événements récents ont prouvé à quel point une situation donnée peut évoluer rapidement et dans quelle mesure il faut s'y adapter. Notre canton et l'Etat jurassien ne peuvent se soustraire à la tendance générale. Le budget 2012, tout comme le plan financier, intègre les informations disponibles dans tous les secteurs d'activité. Ainsi, par exemple, le plan retient l'hypothèse d'une bonne conjoncture jusqu'en 2016, mais à un niveau légèrement moins soutenu (+ 1,5%) et ce dans le cadre d'une inflation maîtrisée (+ 1,2%). S'agissant des recettes fiscales, il continue de tenir compte de la correction annuelle de la progression à froid (adaptation des barèmes fiscaux pour tenir compte de l'inflation) et de la baisse de 1% de la charge fiscale décidée par le peuple et qui déploiera ses effets jusqu'en 2020. Quant à l'évolution des charges, elle se base notamment sur des effectifs stabilisés au niveau actuel (2012).

Eu égard à l'ampleur exceptionnelle des incertitudes économiques et financières pesant sur les perspectives 2012-2016, il a été décidé de différer l'entrée en vigueur de la baisse fiscale mentionnée dans le Programme de législature. Les modalités d'introduction de ce projet ambitieux seront également coordonnées avec les communes.

La première année du plan financier correspond exactement aux éléments constituant le budget 2012, qui est soumis simultanément au Parlement. Ce budget prévoit un léger excédent de charges de 3,2 millions de francs, pour un total de recettes de 836,7 millions. Globalement, sans les effets comptables dus à l'introduction du nouveau modèle de comptabilité MCH2, les charges progressent de 3,1%, alors que les recettes augmentent de 2,1%. Les charges de personnel augmentent de 2,3%. Les dépenses d'investissement se maintiennent à un niveau élevé comme lors du précédent plan financier 2008-11. Au total, près de 198,4 millions de francs seront investis sur le territoire cantonal en 2012, représentant une charge nette pour l'Etat de 44,2 millions. L'insuffisance de financement atteint 8,6 millions de francs, avec un degré d'autofinancement supérieur à l'objectif de 80% (80,6%).

Présentation du budget 2012 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 5 octobre 2011

1. Compte administratif

Compte administratif de l'Etat	1
Présentation schématique du budget en 4 phases	2

2. Compte de fonctionnement

Evolution des charges	3
Evolution des charges (graphique)	4
Principales variations des charges brutes par rapport au budget 2011	5
Evolution des dépenses générales	6
Evolution des dépenses de transfert	7
Classification fonctionnelle des charges brutes totales (EXPL. et INVEST.)	8
Evolution de l'effectif du personnel	9
Evolution des revenus	10
Evolution des revenus (graphique)	11
Principales variations des revenus par rapport au budget 2011	12
Structure des revenus réels	13
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux	14
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique)	15

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal	16
Les grands chantiers de l'Etat	17
Répartition des subventions nettes d'investissements	18

4. Situation financière

Evolution du résultat de fonctionnement et du financement	19
Evolution du degré d'autofinancement des investissements	20
Evolution de la dette et des intérêts passifs	21
Evolution de la dette brute et des intérêts passifs (graphique)	22
Evolution des quotes-parts de l'Etat	23
Mesures d'assainissement des finances cantonales 2010-2012	24
Plan de soutien de base à l'emploi et aux entreprises – Effort cantonal 2009-2011	25
Constats et défis	26

BUDGET 2012 - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT

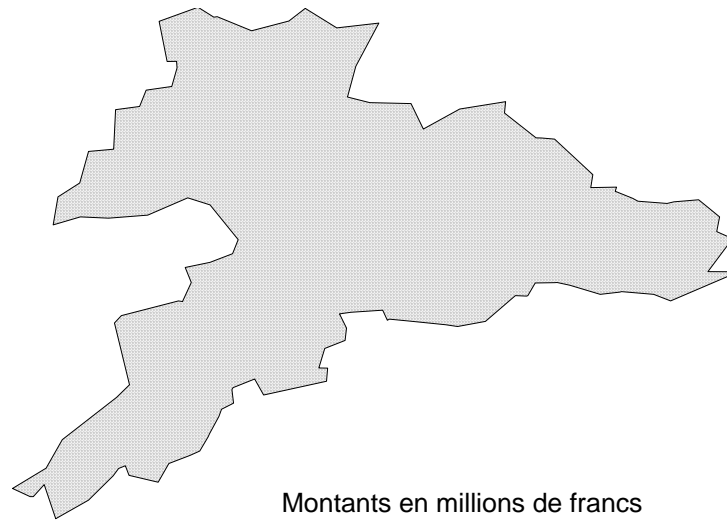
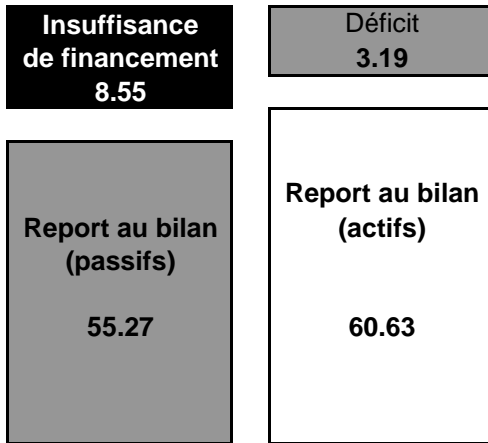
Montants arrondis en milliers de francs

Le budget 2012 présente un léger déficit de 3,2 mios de francs. La variation du résultat par rapport à 2011 s'explique autant par d'importants reports de charges (financement des hôpitaux et des soins, asile, chômage, transports, code de procédure pénale, tutelles) que par des réductions de recettes fédérales (BNS). Sans cela, le résultat serait équilibré. Le montant issu de la péréquation financière fédérale et intercantonale progresse, mais de manière moindre. De multiples arbitrages ont permis de satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement (degré d'autofinancement de 80,6%) tout en conservant un volume d'investissements important et une insuffisance de financement supportable.

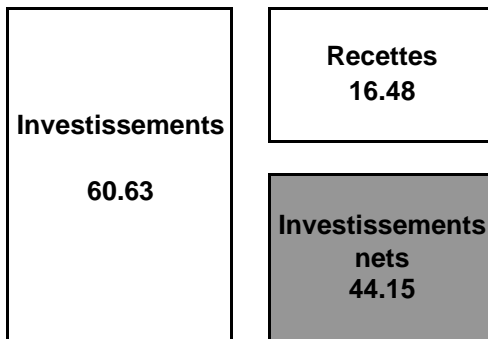
	Comptes 2010		Budget 2011		Budget 2012	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Fonctionnement						
Charges et revenus	783'944	784'179	808'742	814'253	839'931	836'746
Excédent de charges / revenus	235		5'511			3'185
2. Investissements						
Dépenses et recettes	62'457	15'323	70'375	19'913	60'633	16'481
Investissements nets		47'134		50'462		44'152
3. Financement						
Investissements nets	47'134		50'462		44'152	
Amortissements		37'009		38'800		38'787
Excédent de charges / revenus		235		5'511	3'185	
Insuffisance de financement		9'890		6'151		8'550
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement	9'890		6'151		8'550	
Report au bilan (passifs)	52'332		58'713		55'268	
Report au bilan (actifs)		62'457		70'375		60'633
Variation de la fortune	235		5'511			3'185

BUDGET 2012 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU BUDGET EN 4 PHASES

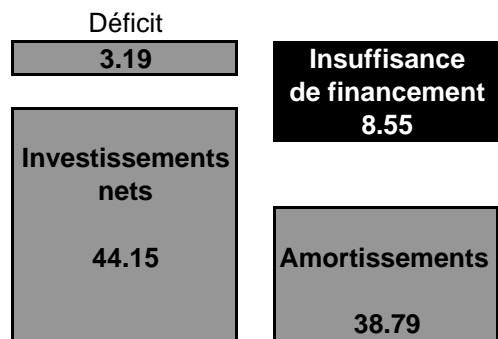
4 VARIATIONS AU BILAN



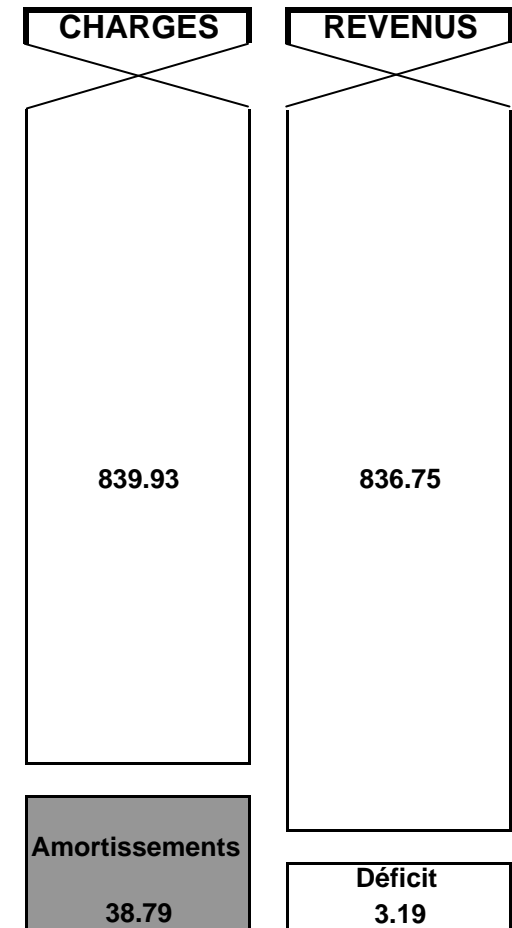
2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



1 FONCTIONNEMENT



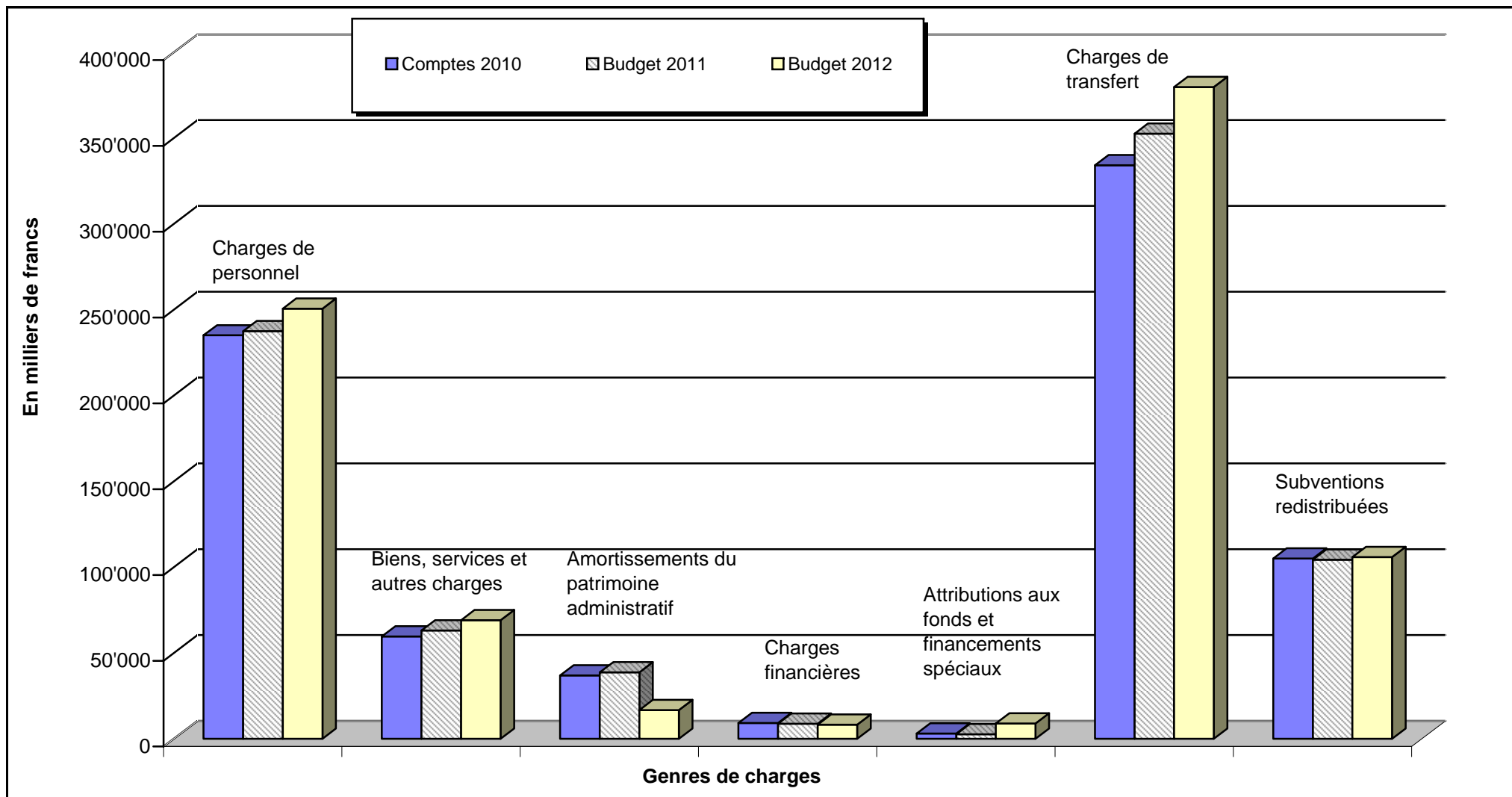
BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES CHARGES

Montants arrondis en milliers de francs

L'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) complexifie certaines comparaisons. La nouvelle méthode de comptabilisation des principaux fonds répartit les différentes charges par nature spécifique (par exemple "charges de personnel" et "biens, services et autres charges d'exploitation"). Auparavant, elles étaient imputées sous une seule rubrique (377). Les amortissements des subventions d'investissement représentant 22 mio ne sont plus enregistrés sous "amortissements" mais sous "charges de transfert" (rubrique 36). Les charges financières continuent de diminuer. Globalement, le rythme de progression des charges a ralenti par rapport à l'année dernière à + 3,9% au lieu de 4,1%. Sans la nouvelle imputation complète des fonds selon MCH2 (+ 5,8 mio), la progression des charges se limiterait à 3,1 %.

No	Libellé du compte	Comptes 2010		Budget 2011		Budget 2012		Ecarts Budgets 11/12
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
30	Charges de personnel	235'106	29.99	237'559	29.37	250'673	29.84	5.52
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	59'708	7.62	63'103	7.80	69'118	8.23	9.53
33	Amortissements du patrimoine administratif	37'009	4.72	38'800	4.80	16'760	2.00	-56.80
34	Charges financières	9'197	1.17	8'833	1.09	8'224	0.98	-6.89
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'156	0.40	2'722	0.34	8'948	1.07	228.71
36	Charges de transfert	334'185	42.63	352'585	43.60	379'722	45.21	7.70
37	Subventions redistribuées	105'039	13.40	104'383	12.91	105'891	12.61	1.44
39	Imputations internes	545	0.07	748	0.09	596	0.07	-20.32
3	TOTAL DES CHARGES	783'944	100.00	808'732	100.00	839'931	100.00	3.86

BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES CHARGES



BUDGET 2012 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES BRUTES PAR RAPPORT AU BUDGET 2011

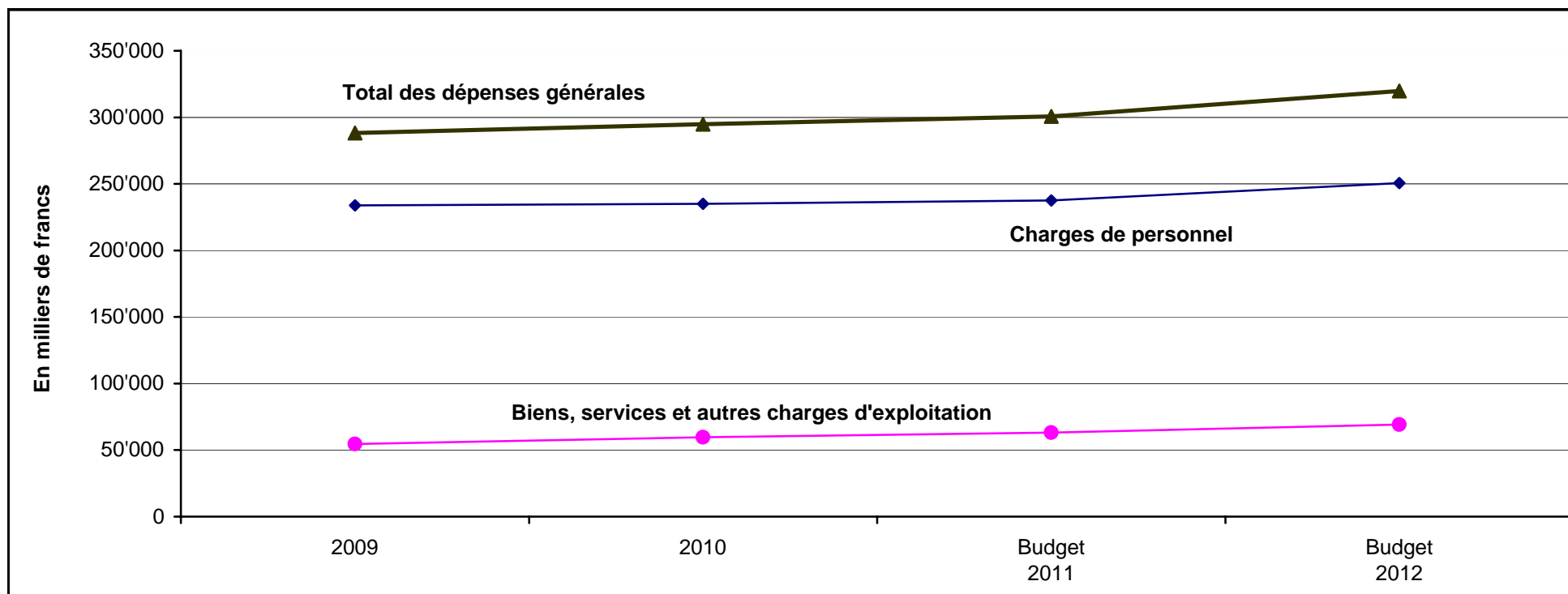
Montants bruts arrondis en millions de francs

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Charges salariales du personnel administratif (sans fonds)	30	3.72	Fonds cantonal pour l'emploi	315.3xxx	-1.86
Charges de personnel des enseignants	30	3.06	Charges salariales des fouilles archéologiques	30	-1.14
Biens services et autres charges (matières)	3100-09	0.39	Intérêts passifs	34	-0.68
Biens services et autres charges (machines)	3110-19	0.10	Divers mandats à charge fonds gestion déchets	3130	-0.28
Biens services et autres charges (énergie)	3120	0.09	Etudes et mandats environnement	3130	-0.20
Mandats, assurances, taxes - dont :	3130-39	2.90	Fonds de péréquation financière	3510	-0.50
Prestations Centre de compétences Delta (0.65)			Dépenses à charge du fonds soutien stratégique	3622	-0.81
Expertises pour la Justice (0.20)			Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	-0.80
Frais de notification Offices des poursuites (0.34)			Unité hospitalière de psychogériatrie (UCG aïgue)	3634	-0.30
Mandats POC 2015 et Police Arc Jurassien (0.27)			Subventions NPR Jura	3635	-0.32
Assujettissement TVA Centre A16 (0.34)			Fondation d'aide et de soins à domicile (hors financement des soins)	3636	-1.11
Locations (dont effet comptable pour 0.587 million)	3160	0.65	Subventions fédérales NPR redistribuées	3705	-0.80
Alimentation Fonds cantonal pour l'emploi	3510	0.85	Intérêts passifs liés aux prêts LIM	3940	-0.21
Attributions aux fonds selon MCH2 (coop. + péréq.)	3510	5.80			
Part des communes à l'impôt des frontaliers	3602	0.96			
Hospitalisations extérieures	3611	5.80			
Formation prof. initiale BEJUNE	3611	0.22			
Filières HE-ARC	3611	0.80			
Solde dû aux communes répartition des charges	3632	1.00			
Services sociaux régionaux	3634	0.34			
Subventions expl. aux transports publics	3634	0.50			
Subventions à des organismes de santé	3634	0.34			
Unité hospitalière médico-psychologique	3634	0.40			
Dépenses à charges du fonds du tourisme	3634	0.23			
Clinique Le Noirmont	3634	0.50			
Subventions pour qualité écologique	3635	1.06			
Fondation Pérène	3636	0.30			
Institutions sociales jurassiennes	3636	1.76			
Subventions aux institutions sociales	3636	0.30			
Subventions à l'AJAM	3636	0.96			
Subv. amélioration et construction logements (transf. inv.)	3637	1.03			
Financement des soins	3637	2.30			
Subventions fédérales redistribuées	37	1.51			
TOTAL		37.86	TOTAL		-8.99

BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Années	2009	2010	Budget 2011	Budget 2012
Charges de personnel (30)	233'845	235'106	237'559	250'673
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)	54'470	59'708	63'103	69'118
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	288'316	294'813	300'662	319'791

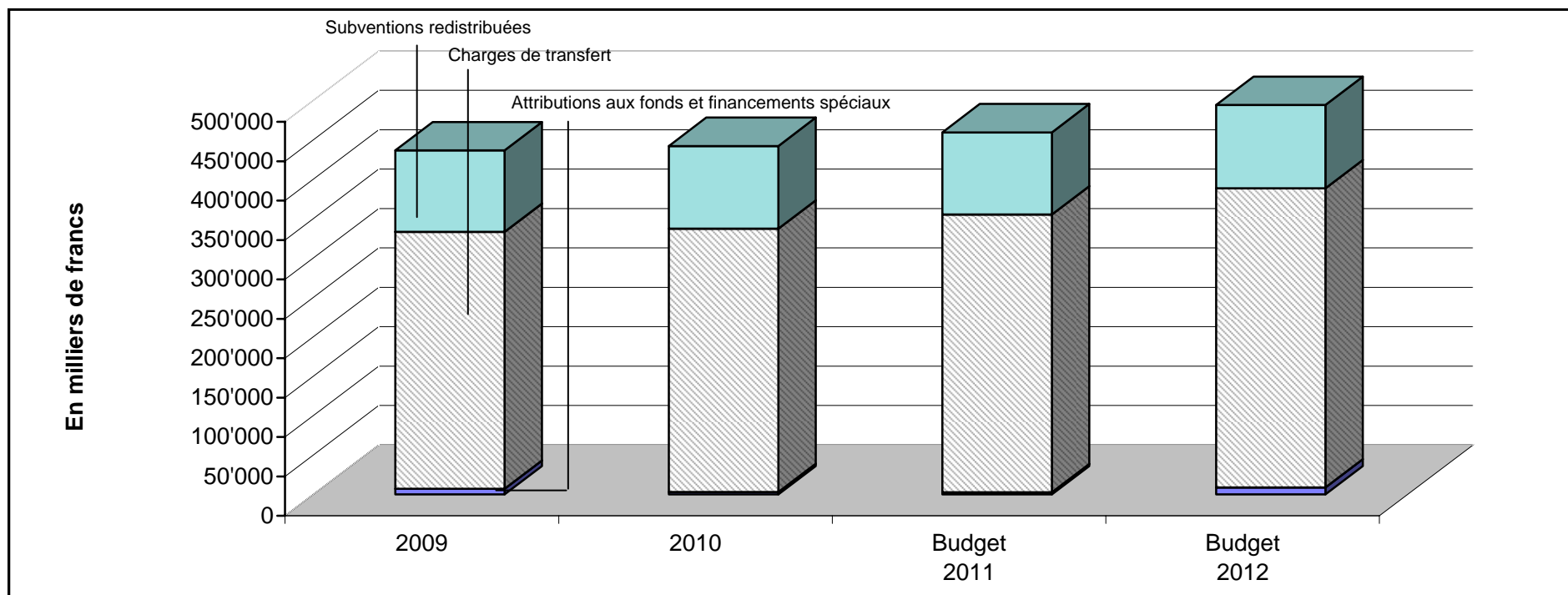
A périmètre comptable comparable (nouvelle imputation par nature des fonds, nouvelle unité), les charges de personnel progressent de 2,31% et celles des biens et services de 6,1%. Compte tenu de l'ouverture d'un nouveau tronçon autoroutier et de la reprise du Centre de compétences Delta de la Fondation Pérène sous charges de personnel, la hausse de la rubrique 31 se situerait tout à fait dans la moyenne des dernières années.



BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

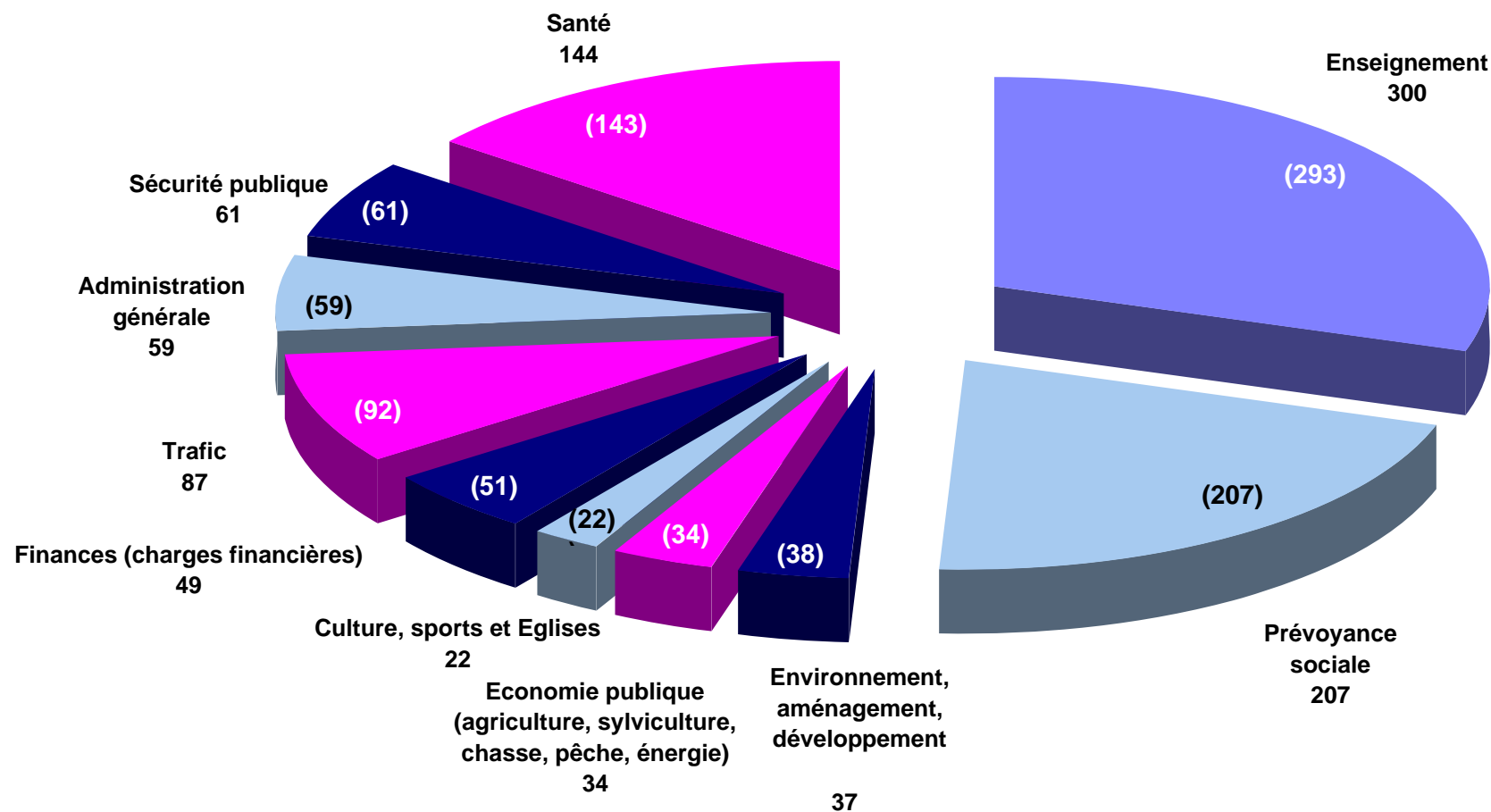
Années	2009	2010	Budget 2011	Budget 2012
Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)	7'318	3'156	2'722	8'948
Charges de transfert (36)	325'952	334'185	352'585	379'722
Subventions redistribuées (37)	103'536	105'039	104'383	105'891
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	436'806	442'380	459'689	494'561

La hausse de la rubrique 35 est également comptable, vu l'imputation nouvelle et complète de l'alimentation MCH2 des fonds pour 5,8 mios. A périmètre comptable comparable (amortissements des subventions d'investissements nouvellement imputés pour 22 mios), la rubrique 36 des charges de transferts (anc. subventions accordées) n'augmenterait que de 1.4%.

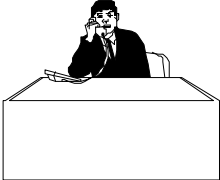
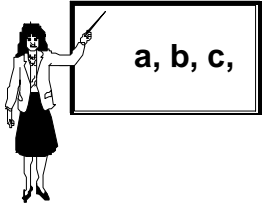


BUDGET 2012 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (EXPL. et INVEST.)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Budget 2011 entre parenthèses)



BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012
<p>PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)</p> 	798.1	790.1	790.0	799.6	823.4	858.9*
<p>PERSONNEL ENSEIGNANT</p> 	916.8	926.9	923.5	919.2	923.3	934.6

* : Dans l'augmentation de l'effectif de 34,6 (arrondi) au budget 2012 par rapport au budget 2011, 4 postes issus de la réorganisation de la maison d'arrêts de Porrentruy, deux postes nécessaires à la mise en place de la nouvelle Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte et 2,03 temporaires dont les contrats expireront en cours d'année ou au 31 décembre 2012.

BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES REVENUS

Montants arrondis en milliers de francs

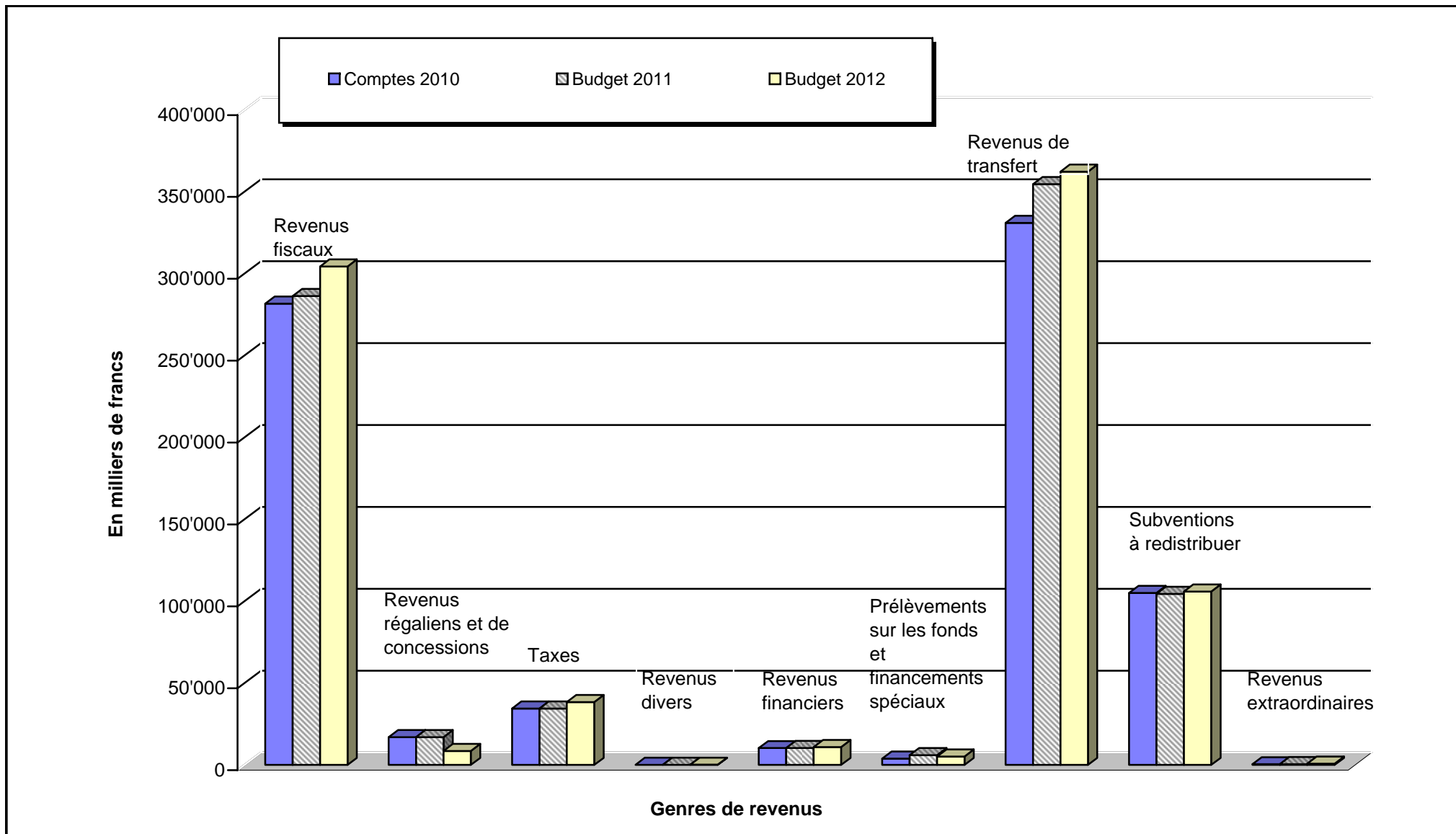
La croissance des revenus enregistrée de 2.8% pour 2012 diffère largement de celle prévue lors du budget 2011 (+5.4%). Sans la nouvelle imputation comptable MCH2, l'augmentation des revenus serait de 2,1 %.

L'essentiel de la baisse se trouve, sans surprise, dans la réduction annoncée de la part au bénéfice de la BNS pour 8,9 mios (rubr. 41). Une moindre progression du montant issu de la RPT (modification du système) explique encore une grande partie de l'effet. Malgré notre dépendance aux montants fédéraux, force est de constater que les charges reportées augmentent sans que le financement fédéral ne corresponde. La stagnation des subventions à redistribuer en est un signe.

Même si la progression des charges décélère (+3.9%), elle s'avère malheureusement supérieure à celle des recettes.

No	Libellé du compte	Comptes 2010		Budget 2011		Budget 2012		Ecarts Budgets 10/11
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
40	Revenus fiscaux	281'591	35.91	286'223	35.15	304'260	36.36	6.30
41	Revenus régaliens et de concessions	17'000	2.17	16'971	2.08	8'492	1.01	-49.96
42	Taxes	34'445	4.39	34'430	4.23	38'382	4.59	11.48
43	Revenus divers	29	0.00	26	0.00	148	0.02	470.00
44	Revenus financiers	10'299	1.31	10'373	1.27	10'890	1.30	4.98
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3'840	0.49	6'021	0.74	5'094	0.61	-15.40
46	Revenus de transfert	330'980	42.21	354'630	43.55	362'189	43.29	2.13
47	Subventions à redistribuer	105'039	13.39	104'383	12.82	105'891	12.66	1.44
48	Revenus extraordinaires	411	0.05	450	0.06	805	0.10	78.89
49	Imputations internes	545	0.07	748	0.09	596	0.07	-20.32
4	TOTAL DES REVENUS	784'179	100.00	814'254	100.00	836'746	100.00	2.76

BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES REVENUS



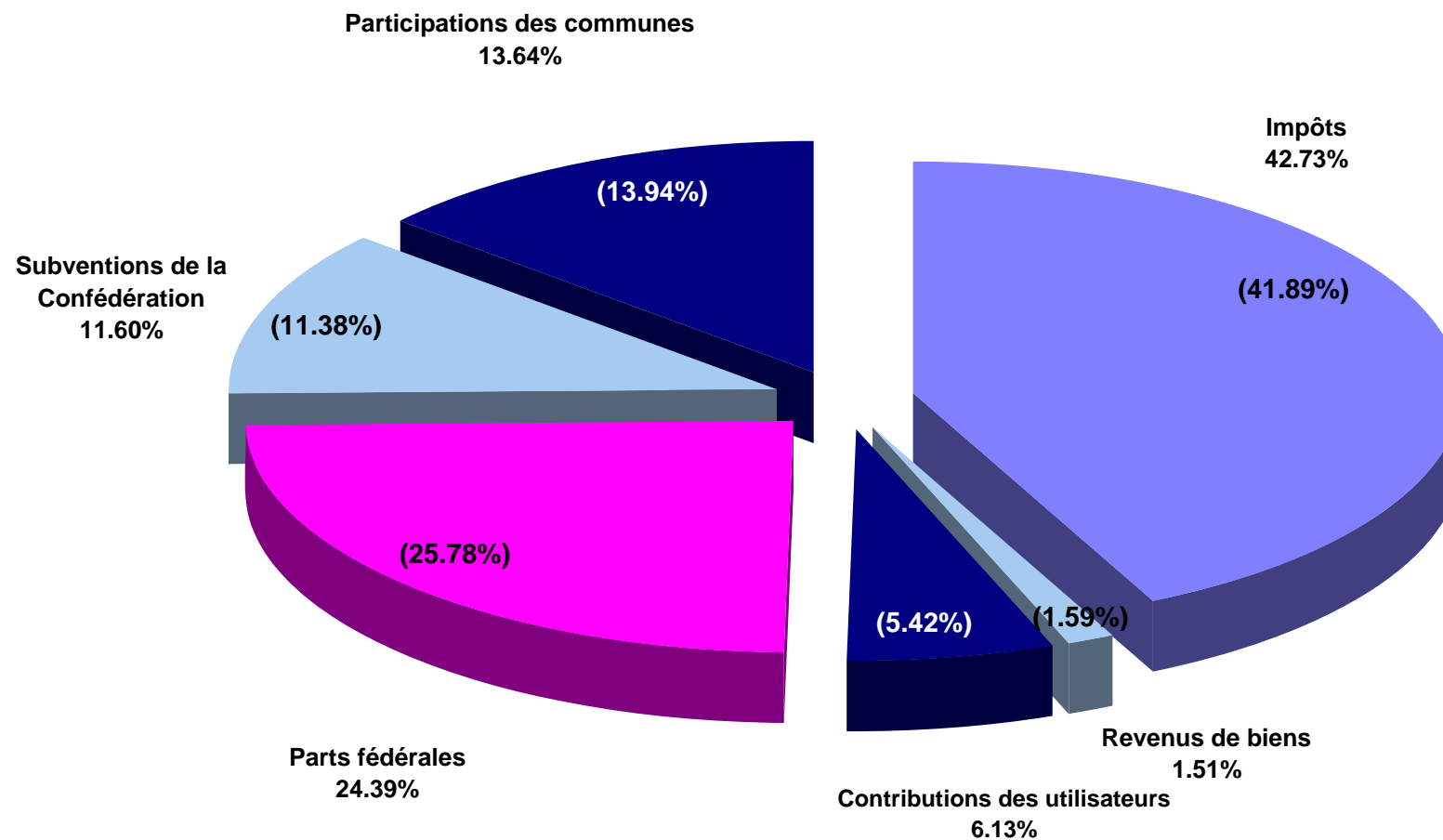
BUDGET 2012 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2011

Montants bruts arrondis en millions de francs

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Attributions aux fonds selon MCH2 (coop. + péréq.)	4002	5.80	Fonds cantonal pour l'emploi	315.4xxx	-1.86
Impôt des frontaliers	4002	1.05	Impôt sur le revenu des PPH	4000	-2.50
Variations d'impôt sur le revenu des pers. physiques	4000	1.15	Amendes fiscales (amnistie)	4009	-0.60
Impôt à la source	4002	0.20	Part au bénéfice de la BNS	4110	-8.88
Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	8.40	Emoluments (Ministère public)	4210	-0.22
Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	0.50	Remboursements de frais A16 (mise en décharge)	4260	-0.29
Impositions spéciales des personnes physiques	4022	0.23	Prélèvement sur le fonds de gestion des déchets	4510	-0.66
Droits de mutation et gages immobiliers	4023	2.30	Prélèvement sur fonds soutien stratégique	4510	-0.51
Impôt sur les successions et donations	4024	0.35	Subventions fédérales pour fouilles archéologiques	523.4610.10	-0.73
Taxes des véhicules à moteur	4030	0.50	Subventions fédérales A16 (traitements)	4610	-0.45
Recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets	4120	0.38	Subventions fédérales A16 (environnement)	4610	-0.22
Emoluments Office des véhicules	4210	0.20	Part des communes à l'aide à domicile	4612	-0.33
Emoluments Office des poursuites et faillites	4210	0.30	Recettes en fav. du fonds soutien stratégique	4622	-0.30
Emoluments du Registre foncier	4210	0.30	Subventions fédérales pour prestations	4630	-0.46
Emoluments interventions de la police	4210	0.50			
Rétributions de stages et remboursements de frais	4260	0.41			
Remboursements allocations perte de gain	4260	1.40			
Restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.39			
Revenus de dividendes et participations	44xx	0.63			
Prélèvement sur le fonds du tourisme	4510	0.23			
Redevance poids lourds	4600	0.25			
Part à l'impôt anticipé	4600	0.30			
Offre entretien A16	4610	0.63			
Part des communes à l'enseignement	4612	1.60			
Parts des communes aux transports publics	4612	0.23			
Péréquation financière Confédération / cantons	4620	2.85			
Subv. féd. pour développement agriculture	4630	0.84			
Subventions fédérales	4630	4.16			
Subventions fédérales réduction des primes maladie	4630	0.44			
Part des communes à la réduction des primes maladie	4632	0.57			
Subventions fédérales redistribuées	47	1.51			
Rachats d'actes de défaut de biens	4800	0.35			
TOTAL		38.94	TOTAL		-18.01

BUDGET 2012 - STRUCTURE DES REVENUS REELS

Les revenus proviennent de :
(Budget 2011 entre parenthèses)



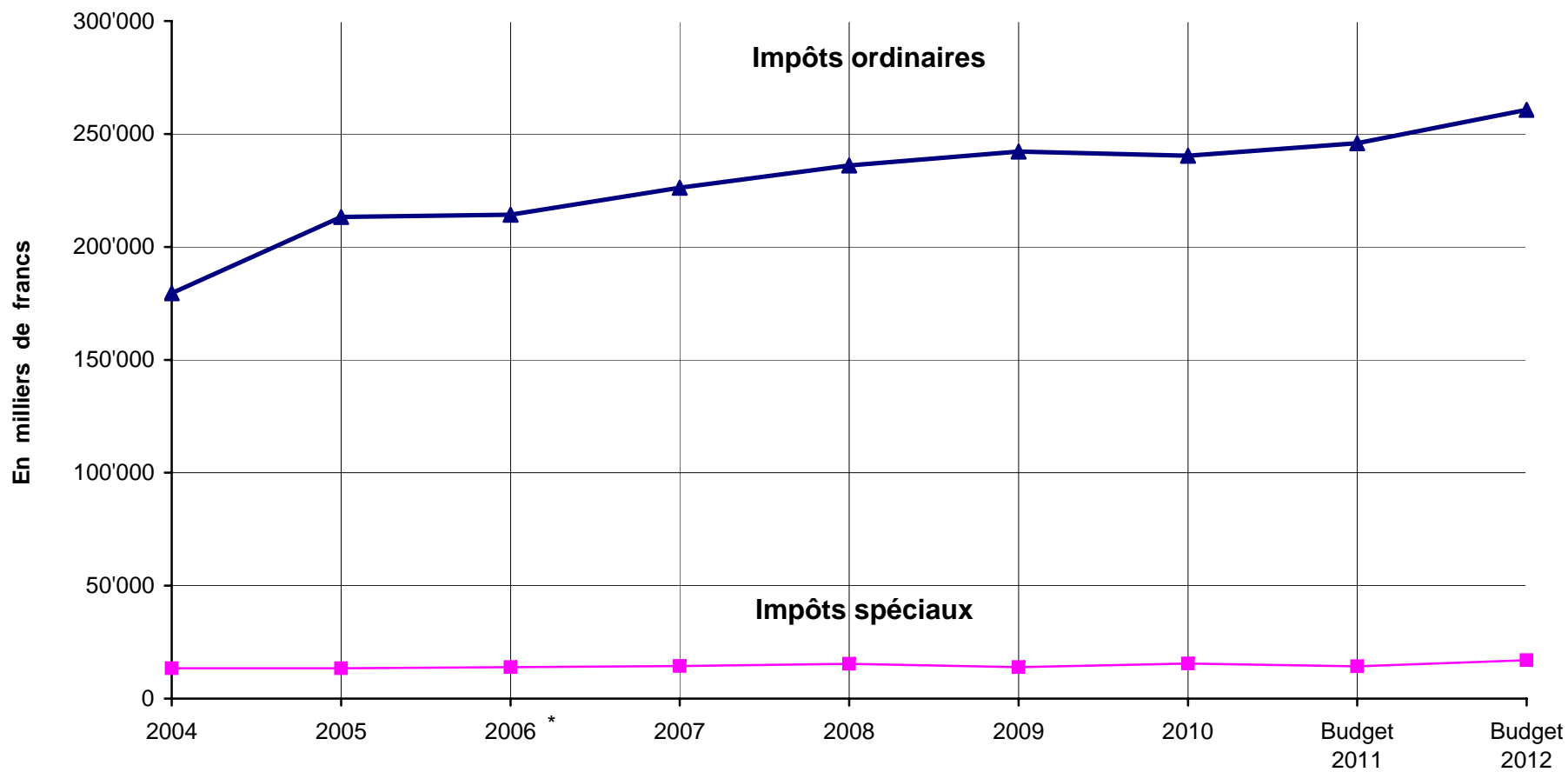
BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Montants arrondis en milliers de francs

La hausse du produit de l'imposition sur le revenu et la fortune provient essentiellement de l'évolution de l'imposition des frontaliers correspondant à l'effet comptable de l'alimentation des fonds selon le MCH2. Sans ce dernier (5,8 mios), c'est une quasi stagnation, notamment une baisse en matière d'imposition sur le revenu. En parallèle, l'imposition des personnes morales progresse notamment par l'horlogerie, secteur exportateur qui tire encore son épingle du jeu. Ces estimations sont naturellement très sensibles à la résistance de l'économie jurassienne à faire face à l'évolution conjoncturelle à venir.

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Budget 2011	Budget 2012
Impôts ordinaires									
Impôts sur le revenu et la fortune	157'335	184'054	184'650	190'058	201'304	212'000	202'598	211'083	217'255
Impôts sur le bénéfice et le capital	22'150	29'179	29'641	36'108	34'783	30'212	37'738	34'890	43'500
Total	179'485	213'233	214'291	226'166	236'087	242'212	240'336	245'973	260'755
Impôts spéciaux									
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	1'524	1'886	2'204	3'298	2'851	3'581	3'807	2'900	3'000
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	8'522	8'138	8'229	8'396	7'940	7'520	8'692	8'500	10'800
Impôts sur les successions et les donations (4024)	3'419	3'390	3'543	2'715	4'645	2'833	3'076	2'850	3'200
Total	13'465	13'414	13'976	14'409	15'436	13'934	15'575	14'250	17'000

BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX



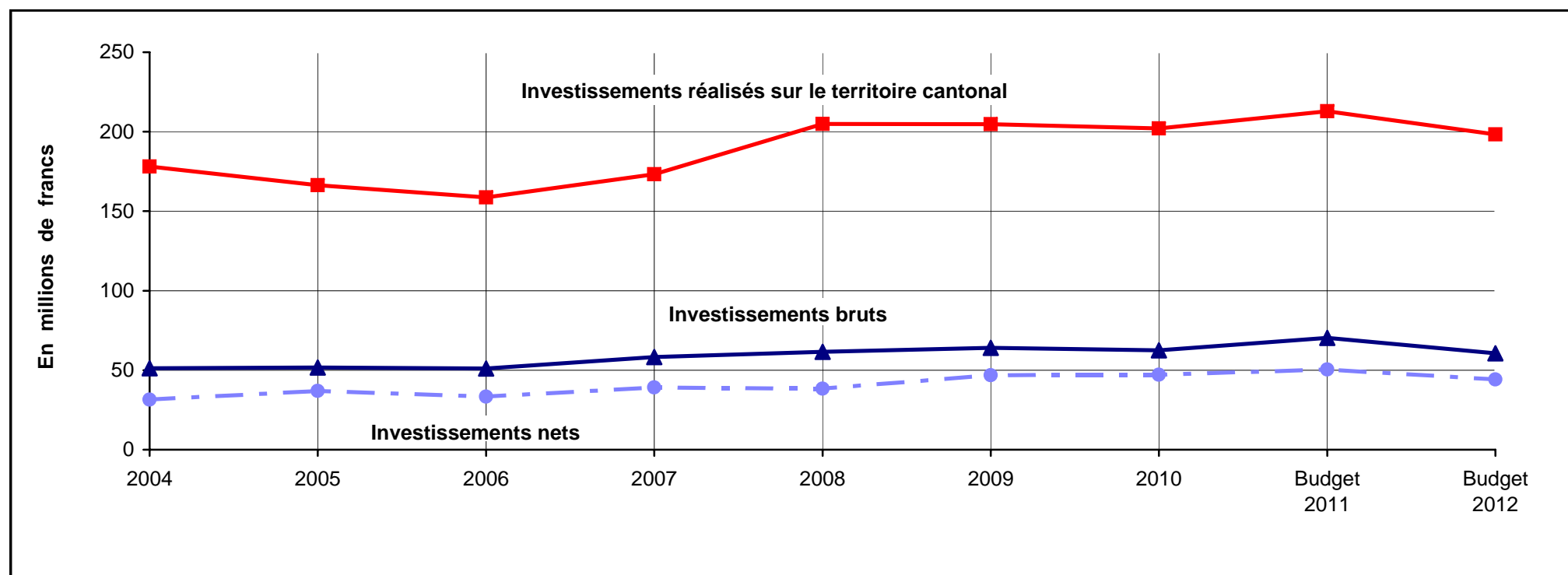
* La quotité d'impôts est passée de 2,3 à 2,85 suite au transfert des charges de la santé à l'Etat.

BUDGET 2012 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Montants arrondis en millions de francs

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Budget 2011	Budget 2012
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	178.1	166.3	158.7	173.2	204.9	204.7	202.1	212.9	198.4
Investissements bruts	51.2	51.7	51.0	58.3	61.6	64.1	62.5	70.4	60.6
Investissements nets	31.5	37.0	33.3	39.2	38.3	46.9	47.1	50.5	44.2

La baisse apparente en 2012 provient principalement des modifications comptables.



BUDGET 2012 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS

(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)

- ☒ Construction A16
- ☒ Aménagement de la H18
- ☒ EFEJ +
- ☒ Extension de la division technique (FormaTTec)
- ☒ Maintenance routière
- ☒ Ouvrages de protection contre les crues
- ☒ Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale
- ☒ Aménagement de routes cantonales

Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
144.3	6.5
4.9	4.7
4.5	3.0
4.0	3.2
3.7	3.6
2.8	0.7
1.9	1.9
1.2	1.1
TOTAL	24.6

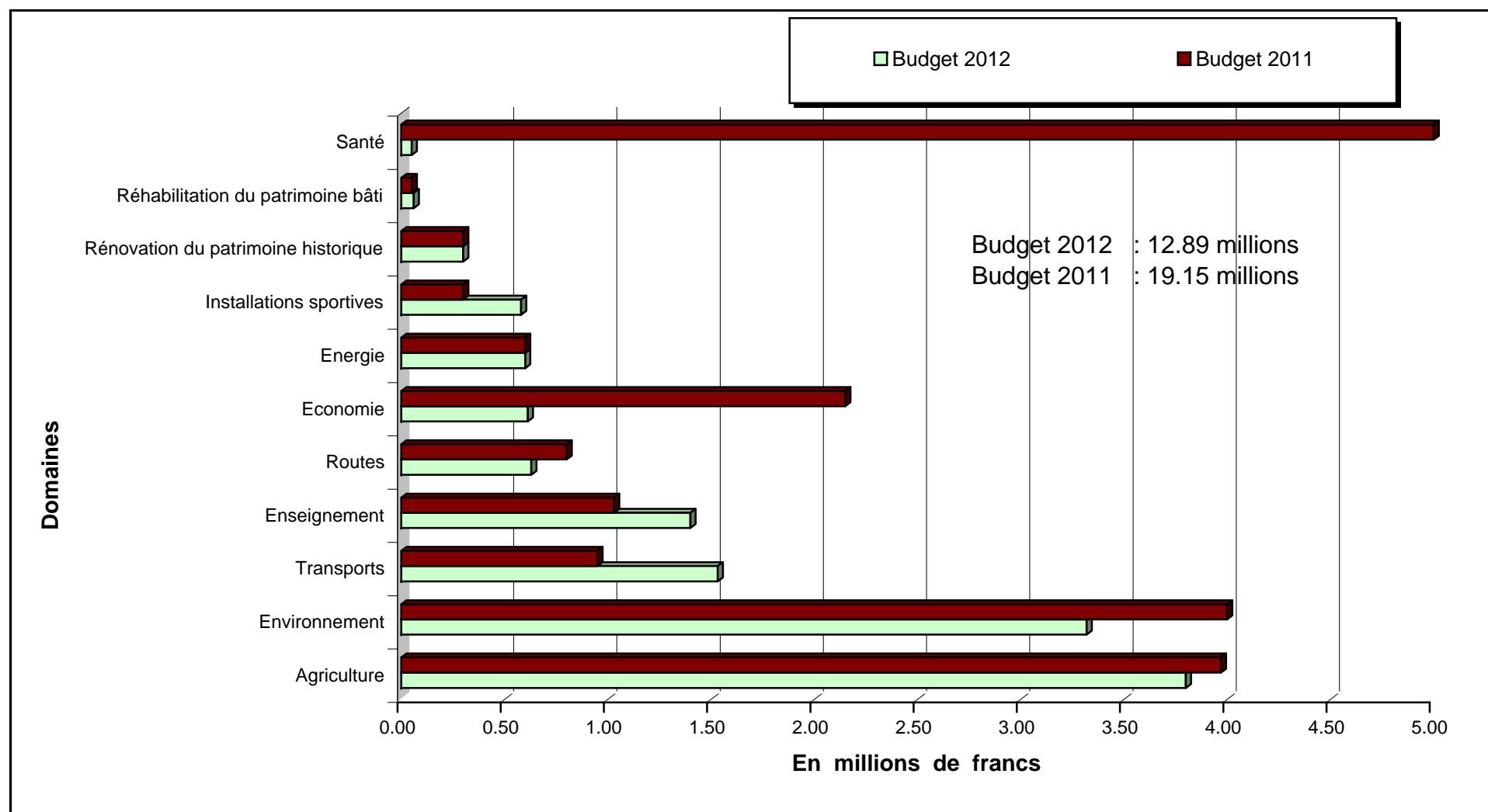


A16 - Portail nord tunnel de Bure.

Ce montant représente 84.2 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal.

Cette somme constitue 55.7 % de l'investissement net total budgétisé pour 2012.

BUDGET 2012 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

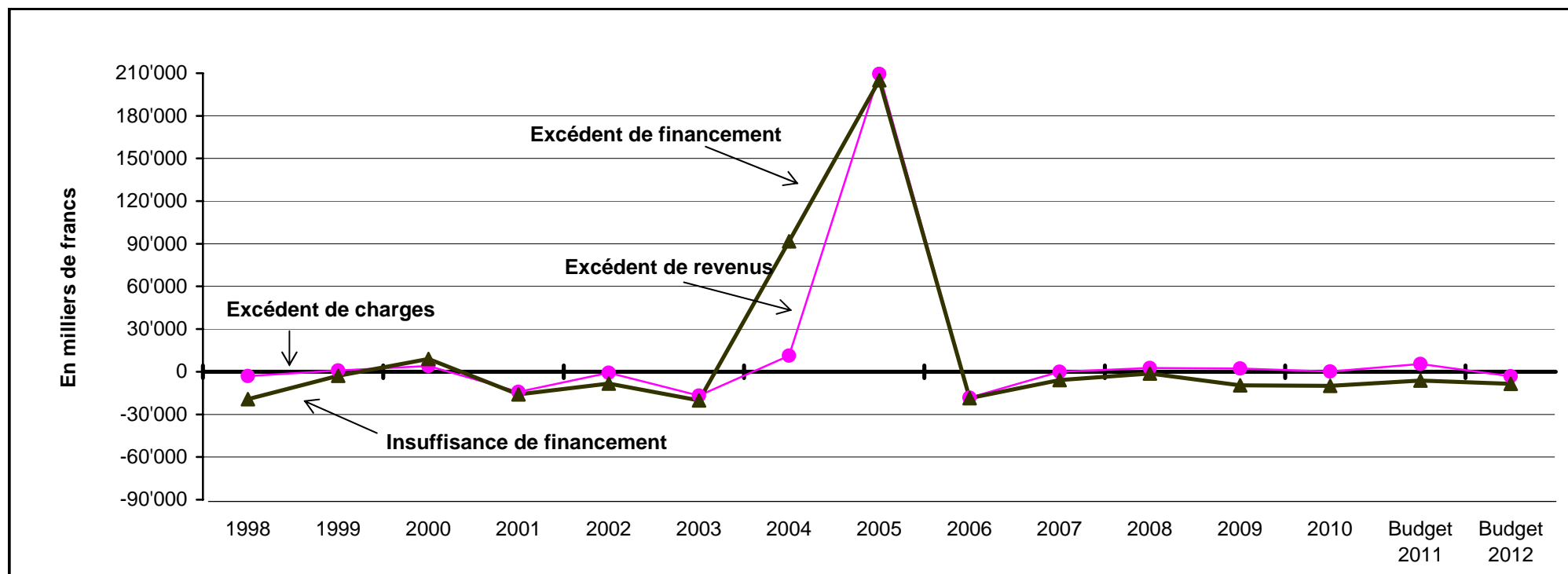


BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT ET DU FINANCEMENT

Montants arrondis en milliers de francs

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Budget 2011	Budget 2012
Résultat du compte de fonctionnement	-3'048	822	4'012	-14'244	-718	-16'792	11'221	209'465	-18'164	45	2'573	2'206	235	5'521	-3'185
Insuffisance/excédent de financement	-19'255	-2'842	9'001	-15'986	-8'262	-20'134	91'716	205'006	-18'597	-5'929	-1'260	-9'551	-9'890	-6'141	-8'550

Compte tenu de l'ensemble des modifications récentes et importantes de l'environnement économique et financier international dont notre canton ne saurait se soustraire, la situation continue d'être maîtrisée et demeure surtout conforme au mécanisme de frein à l'endettement. L'effort nécessaire en matière d'investissements est important tout en conservant une évolution de la dette supportable, surtout au regard des conditions actuelles de financement.

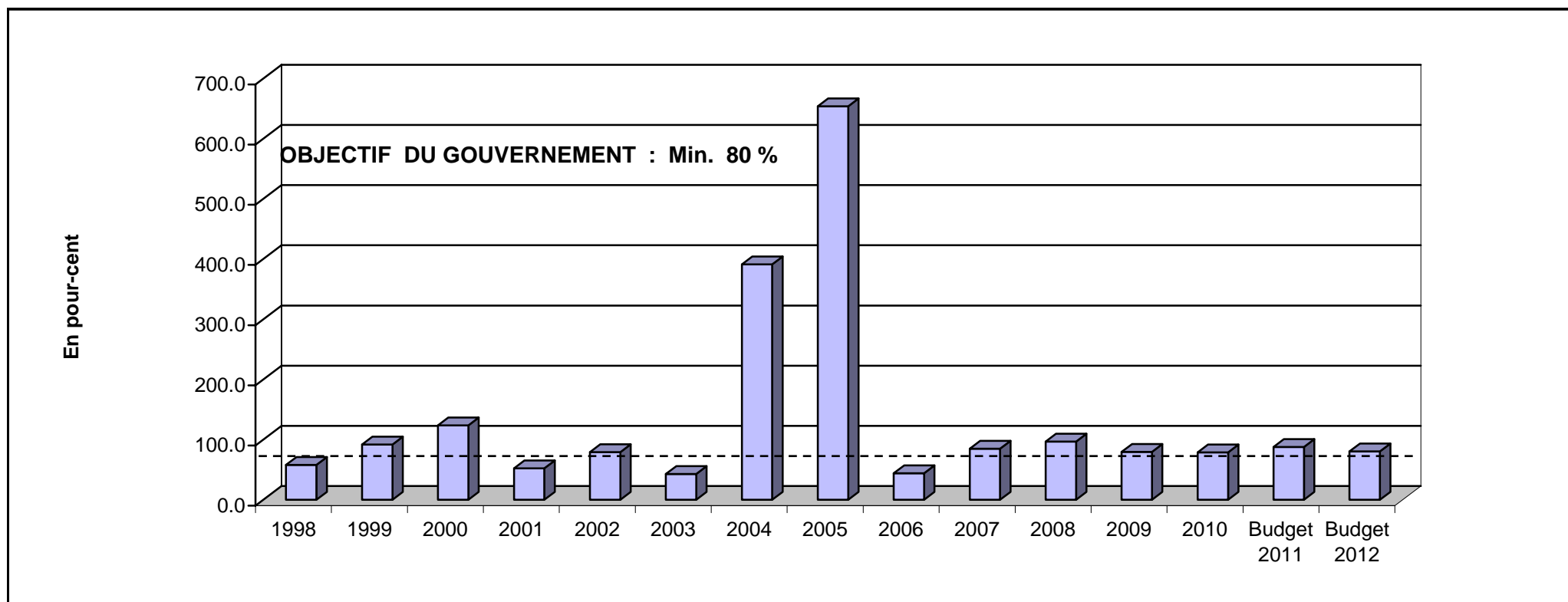


BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Calculé en % et arrondi à une décimale

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Budget 2011	Budget 2012
Degré d'autofinancement	57.9	91.9	123.9	52.2	79.1	43.2	391.2	653.6	44.1	84.9	96.7	79.6	79.0	87.8	80.6

Le degré d'autofinancement dépasse le niveau prescrit par le mécanisme de frein à l'endettement et ce, avec un volume important d'investissements réalisé sur le territoire jurassien.



BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

La dette brute devrait continuer à augmenter modérément en 2011 et 2012 du fait d'insuffisances de financement toujours contenues. Les renouvellements d'emprunt s'opèrent à des taux encore plus avantageux actuellement, ce qui permet de diminuer les charges financières alors même que la dette augmente légèrement.

Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Estimations/Budgets	
								2011	2012
Dette brute ¹	460.7	380.5	335.3	305.2	255.0	236.9	258.0	245.0	253.6
En francs par habitant	6'671	5'507	4'852	4'405	3'666	3'393	3'679	3'490	3'607
Dette nette ²	287.9	81.2	99.6	105.9	110.9	123.1	134.5	149.5	160.0
En francs par habitant	4'169	1'175	1'441	1'528	1'594	1'763	1'918	2'130	2'276
Intérêts passifs ³	17.4	15.7	13.4	11.5	10.8	9.3	8.0	7.5	6.9
En % des charges réelles	3.0	2.7	2.1	1.9	1.8	1.4	1.2	1.1	1.0
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	7.9	6.3	5.3	4.3	3.9	3.3	2.8	2.6	2.3

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 21 et 22 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements

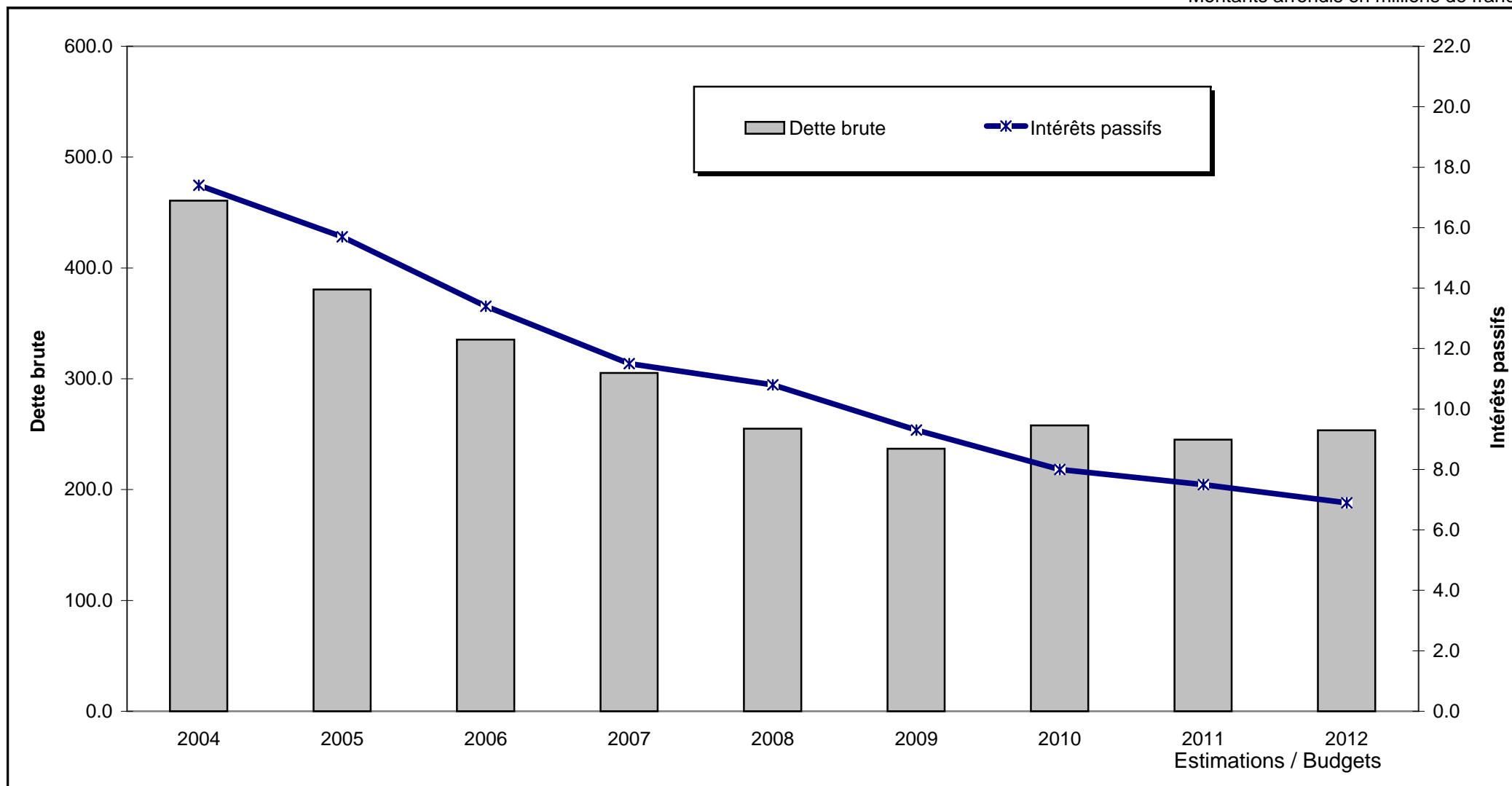
² Dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement ./ avances aux financements spéciaux ./ fortune)

³ Opérations de couverture de taux par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier</i>	69'064	69'091	69'110	69'292	69'555	69'822	70'134	70'200	70'300
---------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DE LA DETTE BRUTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

Montants arrondis en millions de francs



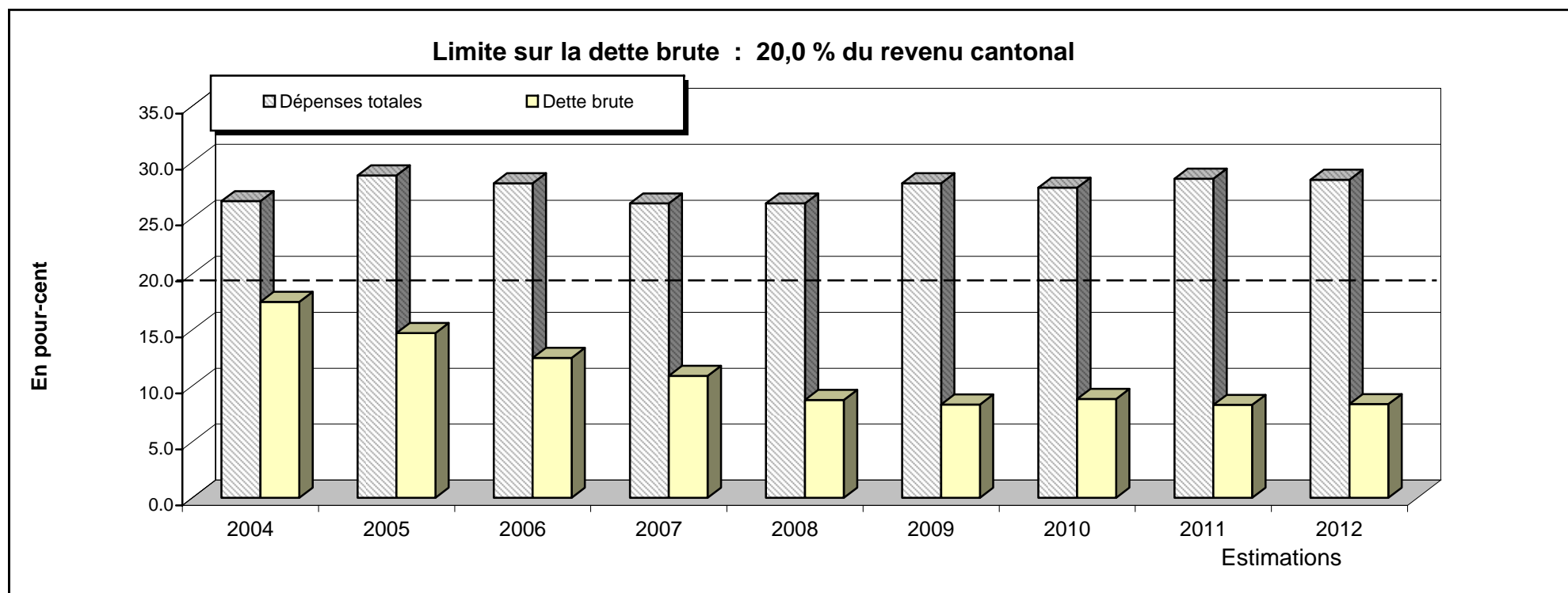
BUDGET 2012 - ÉVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE L'ÉTAT

Calculées en % et arrondies à une décimale

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Estimations	
								2011	2012
Quote-part des dépenses totales	26.5	28.8	28.1	26.3	26.3	28.1	27.7	28.5	28.4
Quote-part des investissements nets	1.2	1.4	1.2	1.4	1.3	1.6	1.6	1.7	1.5
Quote-part de la dette brute	17.5	14.7	12.5	10.9	8.7	8.3	8.8	8.3	8.4

Quotes-parts de l'État : grandeurs comparées au revenu cantonal

Les différentes quotes-parts sont stabilisées au niveau actuel.



BUDGET 2012 - MESURES D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES CANTONALES 2010 - 2012

- Avec le bouclage des comptes 2010, la réalisation des mesures d'assainissement a permis de réduire le déficit structurel de 12,0 mios.
- Le solde à réaliser est évalué à 3,1 mios.
- A terme, le déficit structurel de 15,0 mios communiqué en avril 2008 pourra donc être gommé.

**BUDGET 2012 - PLAN DE SOUTIEN DE BASE A L'EMPLOI ET AUX ENTREPRISES
EFFORT CANTONAL 2009 - 2011**

Conformément à l'annonce de base de juillet 2009, le plan de soutien ne concerne que des mesures temporaires et ciblées portant sur les années 2009 - 2011.

Toutefois deux mesures se termineront en 2012 :

- le subventionnement de projets prioritaires et urgents en matière de protection contre les crues et les dangers naturels (790'000 francs);
- le renforcement de la promotion et du soutien aux places d'apprentissage (80'000 francs).

BUDGET 2012

CONSTATS ET DÉFIS :

- Malgré un contexte économique international plus que jamais fragile et changeant, le budget est quasiment équilibré et satisfait au mécanisme de frein à l'endettement.
Tout retournement peut avoir des conséquences importantes sur le budget de l'Etat (marché des devises/BNS, fiscalité, chômage, taux d'intérêts, caisse de pensions, etc.).
- Grâce à l'implication de ses collaborateurs, notre canton fait partie des premiers à introduire le nouveau modèle de comptabilité harmonisé MCH2.
- Le rythme de progression des charges a été légèrement diminué, malgré les multiples reports de charges (financement des soins, des hôpitaux, tutelles, asile, transports, code de procédure pénale, etc. soit plus de 14 mios de francs).
De leur côté, les revenus marquent le pas, notamment ceux en provenance de la BNS, de la péréquation financière fédérale et intercantonale. Au plan cantonal, la fiscalité des personnes morales compense l'évolution latérale des personnes physiques. Dans des conditions "normales", le résultat serait équilibré.
- D'importants efforts et arbitrages ont été nécessaires pour maintenir le volume d'investissements volontairement élevé. Il s'agit de soutenir la reprise conjoncturelle et le tissu économique jurassien.
- Vu le contexte actuel, la finalisation conforme aux prévisions des 51 mesures d'assainissement reste nécessaire et essentielle pour l'avenir. Les perspectives du plan financier 2012 - 2016 sont préservées.